



Charente
nature

**SUIVI DES HABITATS CALCICOLES
DES CHAUDROLLES (ACTION S1)**



Site Natura 2000 FR5400 473 « Vallée de l'Antenne »

Charente Nature Novembre 2005

SOMMAIRE

1- Introduction	P. 2
2- Les objectifs du suivi scientifique	P. 5
3- Les modalités du suivi des habitats calcicoles	P. 5
4- Les résultats de l'année 2005	P. 6
5- Conclusion	P. 11

1- Introduction

Ce suivi s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des actions du DOCOB du site Natura 2000 FR5400473 « Vallée de l'Antenne », et notamment de l'action S1 « Suivi des habitats calcicoles des Chaudrolles ».

Les carrières des Chaudrolles sont situées sur la commune de Saint-Sulpice-De-Cognac. Ce site si particulier est la résultante d'un passé riche. En effet, de 1860 à 1900, de nombreux carriers extrayaient la pierre de ce site où la roche calcaire affleure. Il en résulte aujourd'hui, un paysage dominé par des boisements thermophiles et des pelouses calcicoles qui se sont développés entre les carrières souterraines et à ciel ouvert.

Sur ce site, les pelouses mésophiles et xérophiles sont fortement imbriquées. La majeure partie du site est caractérisé par de la pelouse mésophile, mais localement sur des secteurs où la roche affleure, on retrouve une végétation adaptée aux conditions de vie difficiles. Ces pelouses présentent un cortège végétal riche et varié, composé notamment de nombreuses plantes aux affinités méditerranéennes et donc d'intérêt patrimonial majeur sur le plan floristique pour la région Poitou-Charentes. Parmi ces dernières, on note la présence d'une des seules stations de la région d'Orchis odorant (*Orchis fragrans*), espèce protégée au niveau national. La présence également de nombreuses autres espèces d'intérêt régional confère à ce site son fort intérêt biologique.

Cependant, les inventaires réalisés en 2001 dans le cadre de la réalisation du DOCOB de ce site, avaient permis de mettre en évidence la fermeture du milieu, avec un risque à court terme de disparition de ces pelouses à forte valeur patrimoniale. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre des actions du DOCOB, l'action P1 « Restauration des pelouses calcicoles » a été réalisée le 5 mars 2005, dans le cadre d'un chantier de bénévoles organisé par Charente Nature et la SFO (Société Française d'Orchidophilie). Cette action a permis de rouvrir les secteurs de pelouses les plus favorables et les plus fortement embroussaillés, évitant ainsi la disparition des espèces patrimoniales.

Suite à cette action de restauration, l'action S1 spécifique au suivi scientifique des habitats calcicoles des carrières des Chaudrolles a été inscrite dans le Document d'Objectifs de ce site Natura 2000.

Le rapport qui suit, présente les résultats du suivi de la végétation des pelouses réalisé par Charente Nature au cours du printemps 2005.

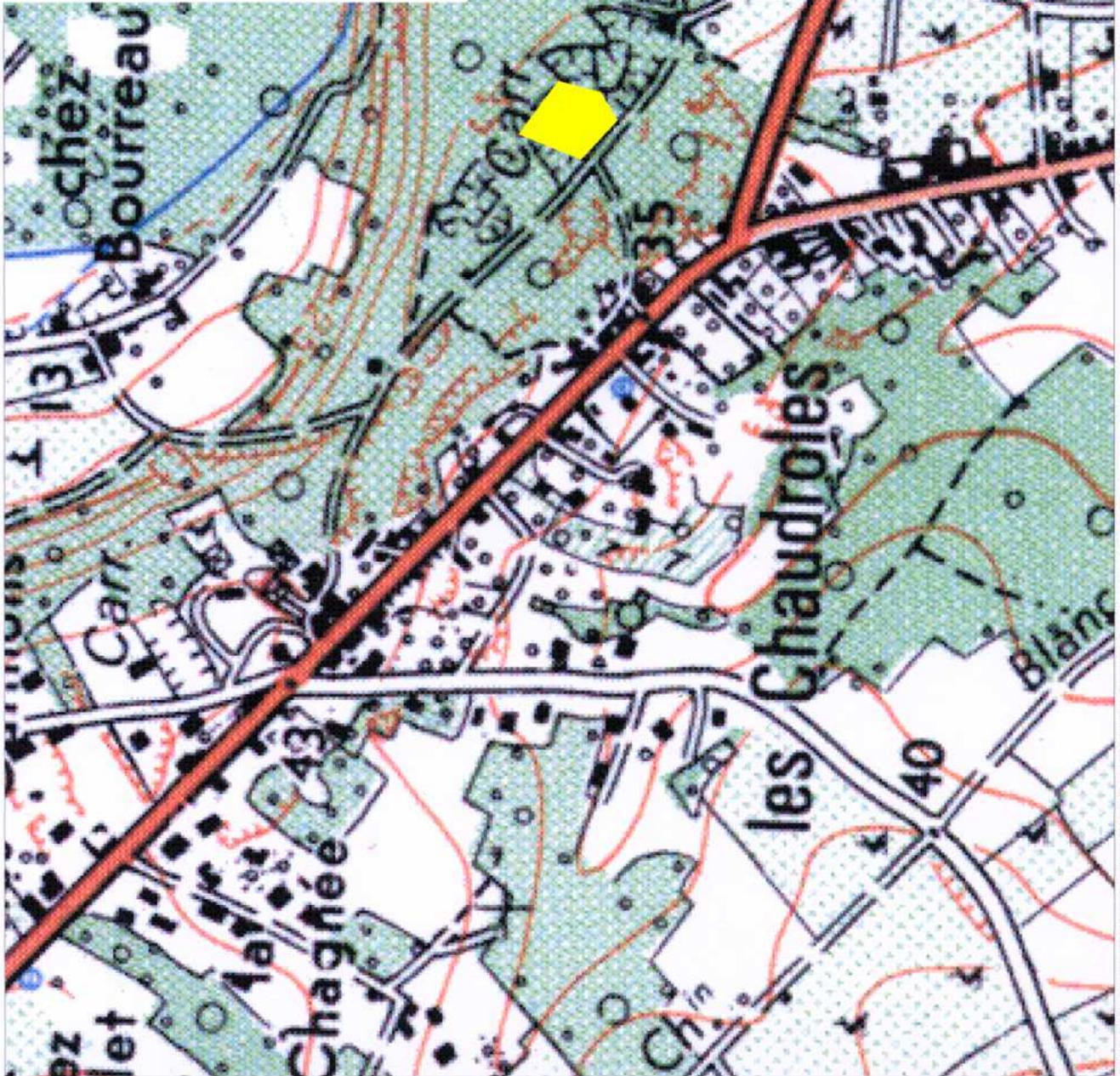
CARTE N°1
LOCALISATION DES PELOUSES SUIVIES

DOCOB Vallée de l'Antenne

Carte de localisation de l'action P1 et S1

Restauration des Pelouses calcaires

Suivi des habitats calcicoles



Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF

2- Les objectifs du suivi scientifique

Afin de suivre l'évolution dans le temps des stations d'espèces végétales remarquables, en tant qu'espèces et en tant qu'indicateurs de l'état de conservation de l'habitat pelouse (6210), et ainsi évaluer la pertinence des actions de restauration et d'entretien, un suivi sera réalisé annuellement entre 2005 et 2008, puis tous les 2 ans par la suite.

Les objectifs du suivi scientifique sont donc les suivants :

- Mesurer l'évolution sur plusieurs années des populations d'espèces végétales remarquables.
- Evaluer l'évolution sur plusieurs années des secteurs d'habitats xérophiles et mésophiles où se localisent les espèces végétales remarquables.
- Evaluer la pertinence des opérations de restauration et d'entretien du site

3- Les modalités du suivi des habitats calcicoles

Un suivi de l'état général de conservation des pelouses xérophiles et mésophiles abritant des stations d'espèces végétales remarquables sera réalisé chaque printemps selon la méthode suivante :

- Réalisation d'1 relevé phytosociologique par type d'habitat (pelouse xérophile et pelouse mésophile) sur les secteurs ayant bénéficié de l'action P1 et P2 (restauration et entretien périodique des stations d'espèces végétales remarquables).
- Réalisation d'un relevé des espèces végétales patrimoniales des Chaudrolles sur les secteurs ayant bénéficié de l'action P1 et P2.
- Réalisation d'une cartographie de la localisation des différents types de pelouses et des espèces végétales remarquables sur les secteurs ayant bénéficié de l'action P1 et P2.

La méthode des relevés phytosociologiques

La méthode des relevés phytosociologiques découle des travaux de Braun-Blanquet (1964). Elle est décrite notamment dans BOURNERIAS (1979). Sur une **surface homogène de végétation**, on relève l'ensemble des espèces présentes en les affectant d'un coefficient semi-quantitatif d'abondance-dominance selon l'échelle suivante :

- + = recouvrement de moins de 1%
- 1 = recouvrement de 1 à 5 %
- 2 = recouvrement de 5 à 25 %
- 3 = recouvrement de 25 à 50 %
- 4 = recouvrement de 50 à 75 %
- 5 = recouvrement de 75 à 100 %

Chaque relevé conduit alors à définir, par sa composition, une association de plantes regroupées en **Alliance**, les alliances en **Ordres** et les ordres en **Classes**. Au niveau d'analyse qui nous intéresse, nous nous arrêterons au niveau de l'ordre ou de l'alliance. Les taxons plus affinés font encore l'objet d'études et, outre cette incertitude, n'apporteraient rien aux conclusions que ce travail nous amène à faire.

4- Les résultats de l'année 2005

La première action de restauration des pelouses calcicoles des Chaudrolles a été réalisée le 5 mars 2005, dans le cadre d'un chantier de bénévoles orchestré par Charente Nature et la SFO (Société Française d'Orchidophilie). Cette action a été menée sur 2 secteurs géographiques distincts :

Un premier secteur de pelouses xérophiles et mésophiles représentant quelques centaines de m², sur lequel de nombreuses espèces végétales patrimoniales avaient déjà été recensées en 2001 dans le cadre de l'inventaire initial de ce site Natura 2000 (voir carte de localisation).

Un second secteur, d'environ 1500m², de pelouse mésophile envahie par le Brachypode pénné.

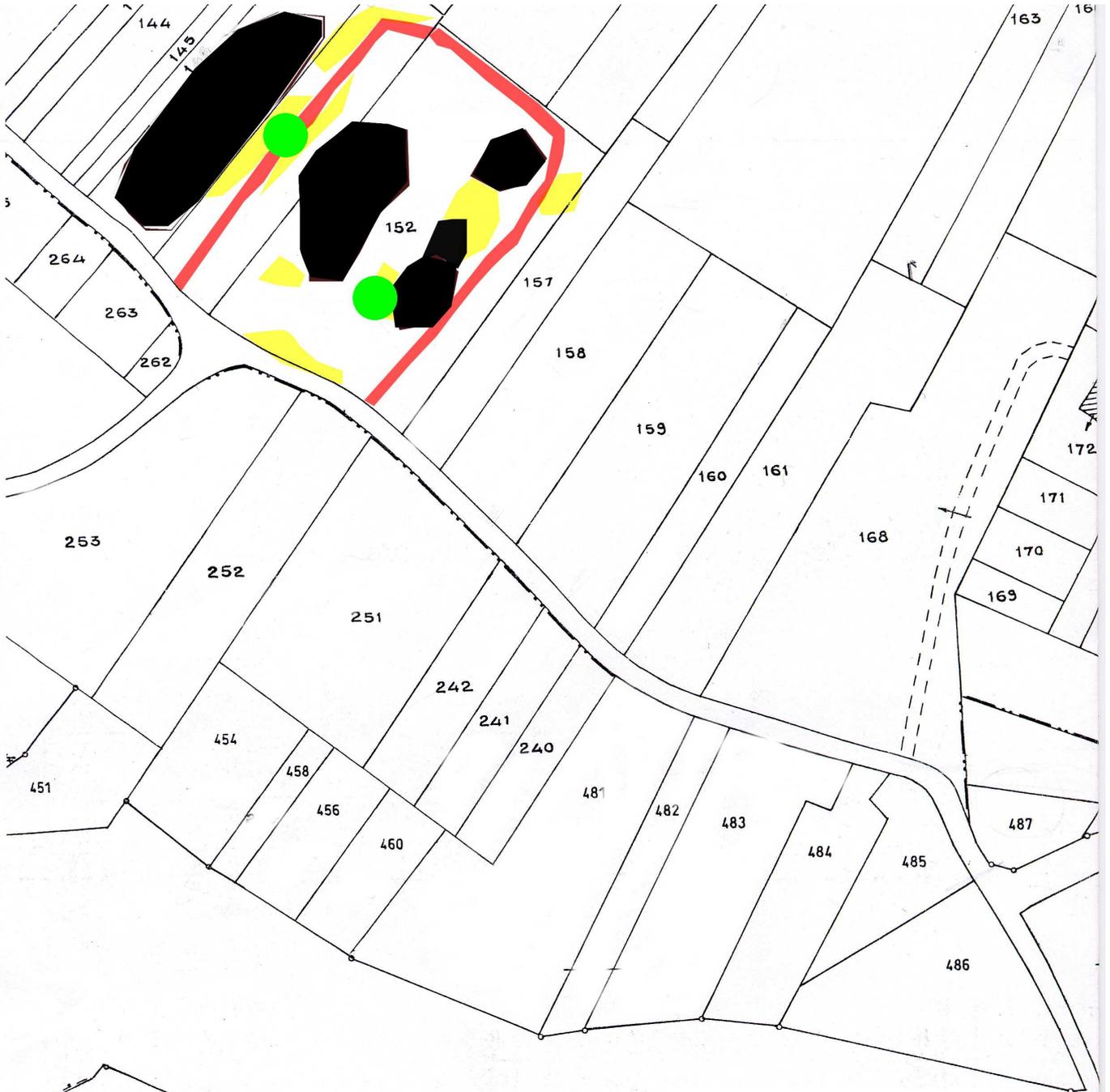
Cette action a permis de rouvrir ces secteurs les plus favorables au maintien des espèces végétales remarquables déjà identifiées.

Par la suite, une visite de terrain effectuée le 10/05/2005 nous a permis de réaliser des relevés d'espèces végétales patrimoniales, des relevés phytosociologiques sur les différents types de pelouses et de réaliser une cartographie de ces différents éléments.

Ce premier travail de relevé et de cartographie servira d'état initial après restauration. Il permettra dans les années à venir, de mesurer l'évolution inter-annuelle des populations des différentes espèces végétales remarquables ainsi que l'état de conservation des pelouses du site.

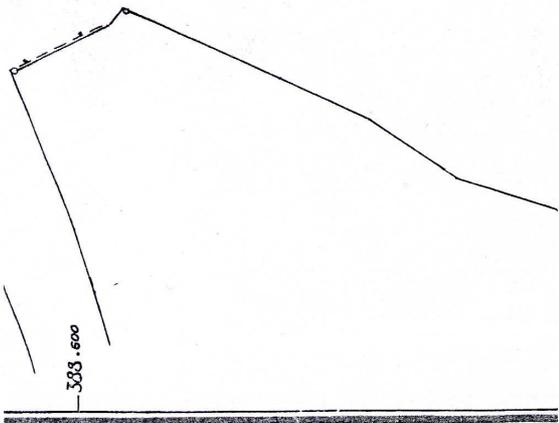
CARTE N°2

LOCALISATION DES RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES



**Carte de localisation
des relevés phytosociologiques**

-  **Fosses**
-  **Chemin**
-  **Zones de pelouses**
-  **Points des relevés**



Echelle de 1/1000

Sur le site, les pelouses mésophiles et xérophiles sont fortement imbriquées. La majeure partie du site est caractérisé par de la pelouse mésophile, mais localement sur des secteurs où la roche affleure, on retrouve une végétation adaptée aux conditions de vie difficiles de type xérophile (voire parfois thérophytique).

Pelouse calcicole xérophile : Code CORINE : 34.3, Code Natura 2000 : 6210

Cet habitat reste marginal sur la zone de suivi, il ne représente que quelques centaines de mètres carrés sur des secteurs où la roche affleure. On y retrouve alors, une végétation adaptée aux conditions de vie difficiles, caractérisée par de nombreuses plantes annuelles aux affinités méridionales, dont certaines rares pour la Charente.

Le relevé phytosociologique réalisé le 10 mai dernier sur ce type de pelouse (voir carte n°2) met en évidence un cortège végétal riche et varié (26 espèces recensées), avec de nombreuses plantes déterminantes et donc un intérêt patrimonial majeur sur le plan floristique avec notamment la présence de l'Orchis odorant (*Orchis fragrans*), espèce protégée au niveau national. On notera également la présence d'une espèce végétale protégée au niveau régional, l'Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*).



Pelouse xérophile des Chaudrolles

Pelouse calcicole mésophile subatlantique : Code CORINE : 34.32, Code Natura 2000 : 6210

Ce sont des pelouses secondaires du *mésobromion*, formées de graminées, de plantes annuelles mais aussi de plantes vivaces, qui recouvrent la totalité du sol. Elles sont ici dominées parfois par le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), en général par le Brome dressé (*Bromus erectus*) et l'Hippocrépis fer-à-cheval (*Hippocrepis comosa*). On y trouve également un cortège important d'orchidées ainsi que certaines plantes remarquables comme l'Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*). Localement, le développement d'une strate arbustive composée de Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), et de jeunes plants de Chêne pubescent (*Quercus humilis*), témoignant de la dynamique qui amène les pelouses à être peu à peu remplacées par le boisement en l'absence d'entretien.

Sur le plan végétal, cet habitat abrite une importante diversité floristique (30 espèces recensées), dont une espèce protégée au niveau national : l'Orchis odorant (*Orchis fragrans*) et une au niveau régional : l'Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*).

Avec plus de 100 pieds, cette station d'Orchis odorant (*Orchis fragrans*), est l'une des seules connues du Poitou-Charentes



Exemples de pelouses mésophiles du site des Chaudrolles

Tableau n° 1 : Liste et statut des espèces végétales remarquables des Chaudrolles (10/05/2005)

Légende :

PN = Protection nationale (Arrêté ministériel du 20 janvier 82)

PR = Protection régionale (Arrêté ministériel du 19 avril 88)

LRN = Liste rouge nationale (Muséum National d'Histoire Naturelle)

LRR = Liste rouge régionale (Société Botanique du Centre-Ouest)

D16 = Espèce déterminante en Charente (Société Botanique du Centre-Ouest)

Les 2 dernières listes ont été validées par le CSRPN

Nom français	Nom latin	PN	PR	LRN	LRR	D16
Armoise camphrée	<i>Artemisia alba</i>				X	X
Biscutelle de Guillon	<i>Biscutella guilloni</i>			X	X	X
Astragale de Montpellier	<i>Astragalus monspessulanus</i>		X	X	X	X
Orchis odorant	<i>Orchis fragrans</i>	X		X	X	X



Biscutelle de Guillon



Orchis odorant

5- Conclusion

Les pelouses des carrières des Chaudrolles faisant l'objet de ce suivi, présentent un cortège végétal riche et varié, avec des espèces végétales d'intérêt patrimonial majeur pour la région Poitou-Charentes, avec notamment la présence de l'une des seules stations d'Orchis odorant (*Orchis fragrans*), espèce protégée au niveau national, conférant à ce site une grande partie de son intérêt biologique.

A partir de l'année prochaine, un entretien des secteurs débroussaillés cette année, sera réalisé par la commune de Saint-Sulpice-De-Cognac. Il sera réalisé en dehors des périodes de floraison et de fructification des plantes à protéger afin de leur permettre d'accomplir leur cycle de reproduction au complet.

Les relevés biologiques réalisés cette année, permettront dans l'avenir, de juger les effets du débroussaillage et de l'entretien réalisé sur cette zone, sur les espèces végétales remarquables.